

Date de mise en ligne : 6 janvier 2025



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du 29 DEC. 2024

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00179** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

M. ZAKAR
Domicilié (e) 69 RUE DE BALZAC
 94400 VITRY SUR SEINE

En vue de la réalisation : création de clôture sur rue, portail et portillon

Sur un terrain sis 1 RUE DANTON
Cadastré AE111

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 29 DEC. 2024

Le Maire



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00179** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,